

3 mai

1824

M<sup>r</sup>. Le Due

358

L'opposition de l'avis permettant la réprise des travaux de maçonnerie, j'ai l'honneur de supplier V.E. de vouloir bien provoquer M<sup>r</sup> le Administr<sup>tr</sup> du Régiment français à faire continuer la partie de mur dont ils ont donné un échantillon, ou, si des besoins et des casuels particuliers que je ne puis connaître devront l'empêcher sur les plus fortes raisons, l'utilité publique, à ce qu'ils veulent bien au moins, faire débarasser le chemin dit la Sibastianelle et le abord du palais de l'Académie encombrés d'une façon d'obstruction intolerable.

M<sup>r</sup> le Administr<sup>tr</sup> n'ignorera pas, sans doute la nécessité de l'égard de Voisinage dûs en toute espèce de circonstance; mais ce qui ils ont oublié, et ce qui répondait tout mérite au Régiment, c'est l'état des lieux depuis la cessation du travail.

Confiant dans la Disposition de V.E. et sachant combien ce qui est juste, utile, et convenable trouve auprès d'Elle un prompt & facile accès, j'en ai par craint de l'importuner une seconde fois de cette affaire sur laquelle le Direct<sup>tr</sup> de l'Acad. de France n'a pas du plus longtemps gardé le silence.

J'ai l'honneur d'être avec respect, & assurance  
Le Due

de N.E.

Le tour<sup>h</sup> 6<sup>e</sup>. & le 6<sup>e</sup>.

Sav<sup>r</sup>.

S.M.T.C.

A.S.P. M<sup>r</sup>. Le Due de Laval-Montmorency Ambassadeur de France

que en la batalla se perdieron  
y el desgaste que se sufrieron al cruzar  
el río con mucha dificultad y de noche  
se quedaron sin agua ni comestible  
y cuando tuvieron que dormir se les puso a los  
caballos agua de río que era agua de río  
salobre y que no se puede beber ni  
comer y que es agua de río salobre  
que no se puede beber ni comer

que se quedaron sin agua ni comestible  
que se quedaron sin agua ni comestible

que se quedaron sin agua ni comestible  
que se quedaron sin agua ni comestible

que se quedaron sin agua ni comestible